

Communiqué de presse



Lons-le-Saunier le 21 mars 2019

Réunion des acteurs de l'hébergement d'urgence pour la période hivernale

La période hivernale a démarré le 1er novembre 2018 et se terminera le 31 mars 2019.

Elle repose sur un renforcement du dispositif permanent d'accueil, de veille sociale, la mobilisation des acteurs du secteur de l'hébergement et de l'accueil des personnes en grande détresse sociale. En période hivernale, la vigilance quotidienne de l'Etat et des acteurs concernés est accrue.

Lorsque les prévisions météorologiques font état de températures négatives ressenties, les services de l'Etat alertent les différents acteurs du dispositif d'hébergement et de veille sociale.

Des maraudes sont réalisées à Lons-le-Saunier et Dole, à raison de 2 heures en soirée, par site. Dans le cadre de ces maraudes, les bénévoles de la Croix Rouge rencontrent des personnes en situation de détresse et leur proposent des boissons chaudes, de la nourriture et des sacs de couchage en corolaire d'une proposition de mise à l'abri.

Si les personnes le souhaitent, la Croix-Rouge française les accompagne, en lien avec le 115, vers une structure d'hébergement d'urgence identifiée.

Le bilan de la période hivernale 2018-2019 est positif au regard de ces objectifs. Monsieur le préfet salue et remercie l'ensemble des acteurs, professionnels et bénévoles qui par leur implication forte, ont su apporter une réponse appropriée et immédiate aux besoins exprimés sur l'ensemble du département.

Le SIAO, chef de file de la mise en œuvre et de la coordination de l'urgence sociale a pu ainsi répondre à 427 demandes de mise à l'abri en mobilisant :

- 191 places d'hébergement d'urgence en appartement ;
- 16 places d'accueil de nuit ;
- 800 nuitées hôtelières.

L'autre aspect de l'urgence sociale auquel a pu répondre également le SIAO s'est concrétisé par des écoutes et de l'orientation téléphonique pour un volume de sollicitations d'environ 2 513 appels au 115. A un titre ou un autre ce sont près de 641 personnes qui ont pu bénéficier d'une réponse aux besoins qu'elles ont exprimés.

La Croix-rouge et les bénévoles, engagés dans 25 maraudes par température de -5° , a permis de maintenir un contact avec les personnes à la rue et de leur proposer une prise en charge, ou un sac de couchage grand froid lorsque celles-ci refusaient une solution d'hébergement.

Monsieur le Préfet souligne que l'engagement de chacun, y compris des Services de l'Etat notamment financier sur cette campagne (345 000 €) a permis de répondre aux besoins. Au-delà, ce dispositif doit permettre une première approche, des publics en difficultés, favorable à leur orientation vers des situations de logements/hébergements pérennes après traitement collégiale de leur situation par le SIAO.

**PRÉFECTURE DU
JURA**

8, rue de la préfecture
39030 LONS LE
SAUNIER CEDEX -

☎ : 03 84 86 84 00



prefecture@jura.gouv.fr

Suivez nos actualités sur les
réseaux sociaux :

